

# Conseil Municipal

## SEANCE DU 22 FEVRIER 2013

L'an DEUX MIL TREIZE, le VINGT DEUX FEVRIER à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. René REGNAULT, Maire, Sénateur Honoraire, Chevalier de la Légion d'Honneur.

**PRESENTS** : MM. René REGNAULT, Loïc CAMPION, Hubert VERDIER, Paul BERVAS, Jean Yves LE DANTEC, Thierry RECTON, Mmes Madeleine BEDU, Stéphanie COUDRAY, Valérie IMBERT et Patricia RAULT

**ABSENTS EXCUSES** : M. Daniel DURE ayant donné procuration à M. Hubert VERDIER, Mme Liliane BRIAND ayant donné procuration à M. Loïc CAMPION, Mme Geneviève BRIOT ayant donné procuration à M. Paul BERVAS

**SECRETAIRE** : M. Hubert VERDIER

**Convocation du 18 FEVRIER 2013**

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2012 présentés par le Maire ainsi que les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal qui sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs.

### BUDGET PRINCIPAL

✚	Dépenses de fonctionnement	1 005 251.56 €
✚	Recettes de fonctionnement	1 165 983.78 €
✚	Dépenses d'investissement	367 100.45 €
✚	Recettes d'investissement	256 967.73 €

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 160 732.22 € sera repris au budget 2013 ainsi qu'il suit :

- ✚ 158 500.00 € à la section d'investissement (virement prévu)
- ✚ 2 232.22 € à la section de fonctionnement (excédent net réel de fonctionnement).

### POLE DE TOURISME DE BEAUSEJOUR

✚	Dépenses de fonctionnement	184 043.93 €
✚	Recettes de fonctionnement	224 901.59 €
✚	Dépenses d'investissement	256 470.80 €
✚	Recettes d'investissement	71 516.38 €

Le résultat excédentaire de la section d'exploitation de 40 857.56 € sera repris en totalité à la section d'investissement du budget 2013.

### LOTISSEMENT DU PRAIS

✚	Dépenses de fonctionnement	64 953.50 €
✚	Recettes de fonctionnement	97 017.78 €

L'exercice se solde par un excédent de clôture de 32 064.28 €.

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

---

M. le Maire a présenté au Conseil Municipal le rapport d'orientations budgétaires qui servira de base à l'élaboration du budget 2013. Ce rapport est établi sur l'hypothèse du **maintien des taux d'imposition**.

Il a déclaré, en préambule :

« Les recettes supplémentaires reposent sur des estimations, nous ne connaissons pas à ce jour les montants exacts des dotations.

L'épargne brute pourra être maintenue à hauteur de 160 000 € à laquelle s'ajoutera la dotation aux amortissements estimée à 17 000 €. Ainsi c'est un total de 177 000 € que nous pourrions économiser représentant 32 % des contributions directes et près de 15 % des recettes de fonctionnement.

Ce budget permettra :

- ✚ de clore totalement le financement de l'opération école en ayant limité le recours à l'emprunt à 1 300 000 €,
- ✚ de dégager 5 000 € pour diverses acquisitions<sup>(1)</sup>,
- ✚ de provisionner 10 000 € au titre de la voirie,
- ✚ de financer la 2<sup>ème</sup> phase du programme pluriannuel d'éclairage public (6 000 €)<sup>(2)</sup>,
- ✚ de continuer l'autofinancement des équipements sportifs de plein air à hauteur de 23 000 € au moins (qui s'ajoutent aux 25 000 € financés en 2012). »

<sup>(1)</sup> Les 5 000 € pour équipements divers permettent d'acheter 2 débroussailleuses, un harnais élagueur et une visseuse perceuse à percussion pour les services techniques (environ 2 200 €), une armoire vestiaire pour la cuisine (environ 500 €) et il restera une petite provision pour imprévus.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du financement de la participation communale pour la réfection de l'éclairage public des abords de la mairie et de l'illumination de l'église.

## REVISION DES TARIFS 2013

---

Les tarifs de concessions au cimetière, du port de plaisance et de location culturelle sont augmentés de 2 % au 1<sup>er</sup> avril. Pour tenir compte de la hausse sensible du prix de l'électricité, le coût du kw facturé lors des locations de la salle est porté à 0.20 € (au lieu de 0.18).

## SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES

---

Le Conseil Municipal, s'inscrivant dans une démarche de rigueur budgétaire, a décidé de limiter l'augmentation des subventions à 1.5 %.

Il a également décidé d'accorder aux associations sportives concernées une aide supplémentaire de 40 € par équipe engagée dans un championnat.

Association	Montant subvention
Football Club Samsonnais	195.90 € + 40 € (1 équipe en championnat)
ASCS Basket (267 licenciés)	2 650.26 € + 1 000 € (25 équipes en championnat)
Sabotées samsonnaises	195.90 €
Badminton samsonnais	195.90 €
Club de l'Amitié	317.70 €
La Samsonnaise (chasse)	120.79 €
Anciens Combattants	120.79 €
Centre Communal d'Action Sociale	1 768.13 €
Association Parents d'Elèves (action culturelle)	195.90 €
OCCE (Ecole Publique)	178.64 €

ECKLA (Kayak)	195.90 €
St Samson Festivités	195.90 €
Enveloppe pour manifestations culturelles	1 218.00 €

## RAPPORTS DE LA CODI : ACTIVITES 2011 ET ELIMINATION DES DECHETS

Le Conseil Municipal a pris acte des rapports présentés.

## REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire :

- ✚ rappelle au Conseil Municipal les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires,
- ✚ précise que les communes peuvent demander le report de l'application à la rentrée 2014,
- ✚ donne connaissance de la proposition de l'Association Départementale des Maires de France qu'une concertation soit mise en place pour identifier les problèmes rencontrés et les résoudre. Cette concertation devrait aboutir avant le 31 janvier 2014,
- ✚ propose que la commune demande le report de l'application de la réforme et s'inscrive dans cette démarche de concertation élargie à tous les acteurs concernés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✚ approuve la proposition ci-dessus,
- ✚ demande le report de l'application des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

## VESTIAIRES-DOUCHES : CHOIX DES ENTREPRISES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix moins une abstention (Mme Madeleine BEDU) :

- ✚ décide de suivre les propositions de la commission d'appel d'offres et de l'architecte et de retenir les entreprises ci-dessous :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT MARCHE H.T.
DESAMIANTAGE	LEFF RECYCLAGE	3 665.00 €
DEMOLITIONS	LEFF RECYCLAGE	4 180.00 €
VRD – GROS ŒUVRE-	DUFROST	74 385.80 €
CHARPENTE BOIS	LOMINE	7 575.86 €
COUVERTURE ZINC/BAC ACIER	MEAL Michel	22 576.00 €
MENUISERIES EXTERIEURES ALU	SOMEVAL	28 501.00 €
MENUISERIE INTERIEURE AGENCEMENT	MARTIN	11 183.32 €
PLATRERIE – CLOISONS – ISOLATION	BREL	5 141.00 €
ELECTRICITE - CHAUFFAGE	IRCE	17 612.78 €
PLOMBERIE - SANITAIRE	ATOUC CONFORT	27 241.82 €
REVETEMENTS SOLS CARRELAGE MURAL	Claude LEBLOIS	16 735.80 €
PEINTURES - LASURES	PIEDVACHE Décoration	8 127.14 €
FAUX PLAFONDS	BREL	7 361.72 €

- ✚ donne pouvoir au Maire pour signer les marchés, engager toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'engagement de l'opération.

## RENOUVELLEMENT CONTRAT FOURRIERE ANIMALE

---

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ✚ décide de renouveler le contrat de prestations de services avec la société CHENIL SERVICE pour la capture, le ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage de cadavres d'animaux sur la voie public et gestion de la fourrière animale et de retenir l'option lundi au samedi inclus (jours et heures ouvrables) pour un prix de 0.641 € HT par habitant et par an,
- ✚ autorise le Maire à signer la convention correspondante.